



LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- ▨ Espace boisé classé à protéger au titre de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme
- ▩ Emplacement réservé au titre de l'article L.123-1-5 du Code de l'Urbanisme
- ▧ Partie visible sur un autre plan
- ▨ Terrains soumis à des risques hydrauliques (article R.123-11 alinéa b du Code de l'Urbanisme)
- Talweg principal
- * Bâti à protéger au titre de l'article L.123-1-5 du Code de l'Urbanisme
- UA** Zone urbaine ancienne dense
- UD** Zone urbaine pavillonnaire
- UE** Zone urbaine à vocation d'activités
- 1 AU_m** Zone à urbaniser à vocation mixte faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle à protéger
- N_j** Secteur naturel accueillant des jardins potagers

URBA-SERVICES 83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
 Téléphone : 03.44.45.17.57
 Fax : 03.44.45.04.25
 CABINET DE CONSEILS EN URBANISME

**Commune de
CRAMOISY**

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
MODIFICATION N°3**

APPROBATION
Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
26 FEV. 2015

5b

**REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Village"**
Echelle : 1/2000e

VOIR PLAN 5a

VOIR PLAN 5a

VOIR PLAN 5a